

Ecrit par le 8 juillet 2026

# Vallée du Rhône : les appellations d'origine tirent leur épingle du jeu et progressent, les autres stagnent



C'est un cru, la Côte-Rôtie (Rhône) qui est en pôle-position : 1 250 000€ pour un hectare planté sur des terrasses plein sud, exclusivement en cépage Syrah. L'appellation, reconnue depuis 1940, est la plus prestigieuse de l'AOC, près de Vienne.

2èmes ex-aequo : Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse) et Cornas (Ardèche) avec une estimation moyenne de l'hectare à 500 000€. 4ème Gigondas à 215 000€, 5ème Crozes-Hermitage (Drôme) à 150 000€, 6ème Saint-Joseph (Ardèche) à 120 000€. On trouve ensuite Vacqueyras à 100 000€, 8èmes ex-aequo Rasteau et Beaumes-de-Venise rouges à 80 000€ et enfin, 10ème, un cru gradois : Tavel à 71 000€ l'hectare. Quant aux vins sans IGP (Indication géographique protégée), ils stagnent entre 9 000 et 12 000€ l'hectare.

Quand on compare les Côtes du Rhône par rapport aux autres bassins de production de vins en France,

Ecrit par le 8 juillet 2026

on constate que c'est le Val de Loire qui progresse le plus en valeur +11,1% tiré par le Sancerre (+24%) mais la valeur de l'hectare côte à 39 200€ seulement. Les vignobles de Bourgogne suivent : +9,4% (220 900€/ha), puis le Champagne (+ 2,4%) à 1 065 700€ l'hectare, nos voisins du Languedoc-Roussillon +1,4% (13 000€ ha) et la Vallée du Rhône + 0,8% à 51 800€ en moyenne l'hectare mais avec des disparités puisque la Clairette de Die recule alors que Châteauneuf gagne +4% en valeur de son terroir. Et pour que les vigneron retrouvent des couleurs, le Syndicat Général a recommandé une baisse des rendements à 41 hl / ha pour le rouge et le rosé et 51 hl / ha pour le blanc ainsi qu'une distillation possible de 300 000 hl.

Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des vignobles qui perdent de la valeur : -7,7% en Corse, - 3% dans le Bordelais, mais quand on détaille le baromètre du site [iDealwine](http://iDealwine) on constate aussi qu'en un an, le prix moyen des AOC Côtes du Rhône est passé de 110,75€ / ha à 64,57€, le Lirac de 202,17€ à 134,78€ et le Tavel de 271,38€ à 180,92€. Et avec tous les efforts d'adaptation que font les vigneron, face au réchauffement climatique, au gel, à la sécheresse, à la concurrence déloyale, au mildiou, à la flavescence dorée et à l'empilement d'injonctions contradictoires, une plaisanterie circule dans le monde viti-vinicole : « Pour devenir un vigneron millionnaire, il faut commencer milliardaire... »

[www.vendresesvins.net](http://www.vendresesvins.net)

[www.syndicat-cotesdurhone.com](http://www.syndicat-cotesdurhone.com)

---

## Châteauneuf-du-Pape : le Château de Beaucastel parmi les 100 vins les plus proposés au monde dans les restaurants gastronomiques

Ecrit par le 8 juillet 2026



A l'occasion du salon 'Wine Paris 2024' qui vient de se tenir dans la capitale, [le site du guide Star wine list](#) a dressé le classement des 100 producteurs de vin apparaissant le plus dans les cartes des plus grands établissements gastronomiques au monde. S'appuyant sur une liste de plus de 2 700 cartes de vins dans 40 pays, ce guide des grands bars à vin et restaurants à vin créé à Stockholm en 2017 par Krister Bengtsson a classé [le Château de Beaucastel](#) à Châteauneuf-du-Pape en 15<sup>e</sup> position de ce top 100.

Le domaine vaclusien de la famille Perrin est le seul des Côtes-du-Rhône méridionaux à figurer dans [ce prestigieux classement largement dominé par les champagnes](#) (5 parmi les 6 premiers). La France se taille d'ailleurs la part du lion avec 74 % des domaines représentés. D'autres vins de la Vallée du Rhône apparaissent dans cette liste, mais ils se situent tous dans les zones septentrionales de l'appellation : la Maison E.Guigal à Ampuis (11<sup>e</sup>), le Domaine Jean-Louis Chave (23<sup>e</sup>) à Mauves en Ardèche, la Maison Chapoutier (26<sup>e</sup>) à Tain-l'Hermitage, les domaines Paul Jaboulet (74<sup>e</sup>) à la Roche-de-Glun dans la Drôme et le domaine Auguste Clape (77<sup>e</sup>) à Cornas.

« Il ne faut peut-être pas s'étonner que les trois premiers soient tous des marques champenoises bien connues, a expliqué Krister Bengtsson lors de la présentation du classement. La région est depuis très

Ecrit par le 8 juillet 2026

longtemps un leader non seulement dans la production de grands vins, mais aussi dans leur promotion et leur distribution dans le monde entier. »



Krister Bengtsson, fondateur du guide Star wine list, lors de la divulgation durant le Wine Paris 2024 du top 100 producteurs de vin apparaissant le plus dans les cartes des plus grands établissements gastronomiques au monde. DR

## Un nouveau millésime pour Le Vigneron des Côtes du Rhône, le magazine de la filière viticole en Vallée du Rhône.

Ecrit par le 8 juillet 2026



**Le journal mensuel du [syndicat des Côtes du Rhône](#), “[le Vigneron](#)”, se fait une beauté à travers une toute nouvelle maquette plus élégante, lisible et visible.**

Son contenu ne changera pas, vous retrouverez l’ensemble des articles qu’ils soient œnologiques (en partenariat avec l’[Institut Français de la Vigne et du Vin](#) ou l’[Institut Rhodanien](#)), viticole, juridique ou encore économique. Des dossiers de fond ainsi que des témoignages viendront alimenter l’ensemble du contenu de ce dernier, démontrant de la riche actualité des Côtes du Rhône. Sans oublier les Echos du vignoble, une rubrique au plus près des vignerons et des vigneronnes.

Diffusé uniquement sur abonnement chaque mois (11 numéros/an), il apporte l’information dont les professionnels de la vigne et du vin (vignerons, négociants) ont besoin pour exercer leur métier. Il est également très utile aux professionnels des divers secteurs d’activité travaillant avec la filière : fabricants de matériels, distributeurs de produits, sommeliers, œnologues, banquiers, assureurs, administrations...

Une nouvelle balade visuelle, aussi agréable qu’une dégustation de vin bien orchestrée par notre consœur, la rédactrice en chef [Isabelle Gibier](#). Une nouvelle maquette de l’[agence Terre Neuve](#) comme un nouveau voyage au cœur des vins de la vallée du Rhône réalisés avec passions, authenticité et innovation.

**[Cliquez ici pour vous abonner](#)**

Ecrit par le 8 juillet 2026



## Mettre en pratique la biodiversité : l'exemple des nichoirs à la Cave de Tain

La vitalité des écosystèmes viticoles repose en grande partie sur la diversité des espèces. Consciente de cet impératif écologique, la Cave de Tain a pris des initiatives pour intégrer la biodiversité dans ses pratiques. Depuis 2022, elle propose à ses 250 adhérents, une formation spécifique sur ce sujet en collaboration avec AgriBioDrôme et Agri-Nichoir.

### Conception de nichoirs

Cette formation inclut un atelier pratique de fabrication de nichoirs spécialement conçus pour répondre aux besoins des différentes espèces locales. En tenant compte des caractéristiques de chaque espèce, telles que les dimensions nécessaires pour l'entrée du nichoir, une gamme variée de modèles a ainsi été élaborée. Pour la conception de ces nichoirs, la Cave de Tain a réutilisé des caisses en bois. Une initiative qui s'inscrit dans la démarche de Développement Durable adoptée par la coopérative.

En 2023, sous la direction de Brice Lemaire d'Agri-Nichoir, l'atelier a formé 17 coopérateurs. Chaque participant a ainsi pu équiper un hectare de vignoble avec des nichoirs sur mesure, renforçant l'habitat naturel des oiseaux au sein de leurs parcelles.

### Pourquoi une attention particulière aux oiseaux ?

Beaucoup d'oiseaux sont insectivores et aident à contrôler les populations de ravageurs comme les tordeuses Cochylis et Eudemis, responsables du ver de grappe. Les chauves-souris, chassant les papillons de nuit, contribuent également à cet équilibre écologique. En favorisant l'augmentation d'oiseaux dans le vignoble, les vignerons bénéficient donc d'une gestion naturelle de certains ravageurs, diminuant ainsi le recours aux interventions chimiques.

### Suivi de la formation

Actuellement, les viticulteurs de la Cave de Tain procèdent à l'évaluation du taux d'occupation des nichoirs, des données qui enrichiront le réseau national d'Agri-Nichoir. Bien qu'il soit prématuré de fournir des statistiques, des observations prometteuses ont déjà été faites, notamment avec la réussite de modifications dans plusieurs des nichoirs installés.

Reconnaissant l'importance de la formation continue, la coopérative prévoit d'organiser une nouvelle session cet hiver. Celle-ci vise à inclure davantage d'adhérents dans une démarche de viticulture respectueuse

de l'environnement, tout en offrant de nouvelles opportunités de développement de compétences aux coopérateurs déjà formés.

### Autres pratiques pour favoriser les habitats des oiseaux

Au-delà de l'installation de nichoirs, plusieurs autres pratiques intégrées dans le quotidien de la viticulture jouent un rôle fondamental pour offrir un milieu de vie propice à diverses espèces d'oiseaux. Parmi ces pratiques, l'aménagement d'espaces enherbés, la plantation de boisements et de haies, ainsi que la restauration du bâti.

En Vallée du Rhône septentrionale, les murets en pierres caractéristiques des vignobles en cotaux offrent des refuges naturels à une grande variété d'espèces. La préservation de ceux-ci s'avère donc cruciale pour le maintien et le développement de la biodiversité locale.

En intégrant divers habitats naturels et artificiels et en adoptant des pratiques de gestion de la végétation et de conservation des structures bâties, les vignerons peuvent favoriser un environnement propice à la biodiversité. Cette stratégie, bénéfique pour l'écosystème et la viticulture, montre que la protection de la biodiversité et la production de vin de qualité peuvent se soutenir mutuellement, menant à un avenir plus durable.

Cécile De Blauwe



## LES VIGNERONS DE TAVEL LIRAC PLANTENT DES ARBRES

1500 arbutus ont été plantés.

A l'heure où le déclin de la biodiversité n'est pas sans poser de problème dans la lutte contre les ravageurs de la vigne, Jérôme Barillet, Maguy Roudil, Chantal et Jean-Philippe Bertonecino, vignerons de la cave de Tavel Lirac, se sont mobilisés pour créer des corridors écologiques en plantant des haies, des arbres et des bosquets. Objectif : ramener des oiseaux, des chauves-souris et d'autres insectes dans les terres pour lutter, notamment, contre l'eudemis sur le plateau de Vallongue.

recenser la faune et la flore présentes in situ. Cette phase d'observation réalisée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gard et le Centre Ornithologique du Gard (CoGard) était nécessaire afin d'établir un diagnostic et de sélectionner des végétaux appropriés. S'en est suivie une recherche de financement pour finaliser le projet » expliquent les protagonistes.

### Ici on sème

Intervient alors l'entreprise PUR, porteuse du programme « Ici on sème » et le pépiniériste CERES Flore. « PUR récolte des fonds auprès d'entreprises et les redistribue à d'autres, porteuses de projets à forte valeur environnementale ou engagées dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il s'agit d'un accompagnement global qui passe par la fourniture des plants, uniquement des espèces endogènes adaptées à nos sols et à notre climat ; l'ensemble du matériel nécessaire, c'est à dire le paillage au charbon, les tuteurs, les protections contre les rongeurs et le suivi technique. La plantation d'amélanchiers, cornouilles, cornouilles, arbutus, églantiers, amandiers ou encore micocouliers se poursuit par une phase d'observation. Nous nous sommes engagés dans un programme

qui s'étale sur 5 ans, temps nécessaire pour étudier l'évolution de la végétation et de la faune » poursuivent-ils. Arbutus à fleurs ou à épines, haies ou bosquets, les vignerons de la cave Tavel Lirac ont planté 1500 arbutus et financé cette réalisation à hauteur d'14€ par plant. Si à ce jour 3 exploitants participent à la reconquête de la biodiversité, cette opération capitalise une population et attire l'attention d'autres viticulteurs.

Christian Conil



Maguy Roudil aux côtés de Jean-Philippe Bertonecino et Chantal Bertonecino

# L'AOC Lirac se renouvelle

Ecrit par le 8 juillet 2026



**Qui dit nouvelle année dit résolution, voire renouvellement pour certains. C'est le cas de l'[AOC Lirac](#) qui vient de dévoiler sa nouvelle identité visuelle, accompagnée d'une campagne de communication inédite.**

En changeant son identité visuelle et en créant une nouvelle campagne de communication, l'AOC Lirac souhaite valoriser l'appellation et lui donner une image originale, distinctive et qualitative, développer sa notoriété auprès des professionnels et de nouvelles cibles de consommateurs, mais aussi fédérer les acteurs de l'AOC autour d'un discours et d'actions communes.

Ainsi, l'appellation dispose d'une nouvelle signature : 'Un Cru grandeur Nature'. Côté visuel, on observe une bouteille posé sur un fond de verdure, qui reprendrait les éléments végétaux représentatif de l'AOC. L'idée est de mettre la nature au cœur de cette nouvelle identité visuelle en représentant l'écrin de nature particulièrement verdoyant dont bénéficie le Cru, mais aussi son mode de culture qui préserve les ressources naturelles de son territoire.

Ecrit par le 8 juillet 2026



V.A.

## 2024 : les bonnes raisons d'espérer !

Ecrit par le 8 juillet 2026



**Conflits armés, menaces nucléaires, dérèglement climatique, retour de l'inflation, incertitudes politiques, tensions sociales... le tableau n'est pas très réjouissant. A un moment où l'on force le sourire et où on se souhaite, sans grande conviction, de meilleurs vœux pour 2024, il y aurait cependant de bonnes raisons d'espérer.**

Quand on est au cœur du cyclone on n'a pas toujours la possibilité de voir l'extérieur ou de se projeter dans l'après. Et pourtant, les mobilisations, les initiatives, les projets n'auront jamais été aussi nombreux. Jeunes, retraités, associations, enseignants, soignants, chefs d'entreprises, agriculteurs, collectivités, acteurs du monde culturel... ça bouge de partout. Et ici dans le Vaucluse, on est loin d'être reste.

### **A Mérindol, la commune va construire une centrale photovoltaïque**

A [Sérignan-du-Comtat](#), les habitants se mobilisent pour dire non à l'installation d'un fast-food et obtiennent gain de cause. A [Mérindol](#), à l'initiative du maire, des habitants montent une coopérative pour construire et exploiter une centrale photovoltaïque. A Cucuron, des artistes se regroupent et montent un café alternatif tourné vers les pratiques culturelles. A Cavaillon, [le collègue Paul Gauthier](#), établissement REP Plus, se classe en tête du département pour ses résultats scolaires. De leurs côtés les collectivités (département et villes) sont plus que jamais en première ligne dans la lutte contre les fractures sociales. Et il y a du boulot !

### **A Lauris, le café villageois de accueille les étrangers en situation difficile**

Beaucoup d'entreprises innovent, comme [MUTATEC](#) qui produit des protéines animales à base d'insectes et en recyclant des déchets végétaux. C'est encore la société [B2P web](#) qui a créé une bourse en ligne de fret, permettant d'optimiser les chargements des camions qui circulent en Europe. Elle est aujourd'hui leader sur le marché français. Côté agriculture, ils sont de plus en plus nombreux à se lancer dans la vente directe ou la transformation de produits. Ils créent des filières de distribution alternatives leur

Ecrit par le 8 juillet 2026

assurant une plus grande indépendance et des revenus plus décents. A Lauris, le café villageois accueille les étrangers en situation difficile et leur propose des cours de français. On y vient aussi pour des concerts, des débats ou des ateliers de réparations d'appareils électroménagers ou pour devenir un crack en informatique ...

### **Sans les associations caritatives, le pays ne pourrait pas fonctionner**

Côté entreprises, elles sont de plus en plus nombreuses à repenser leur gouvernance et souhaitent d'avantage y associer leurs collaborateurs. C'est le cas des entreprises [Sterne](#) et [Loöki](#) qui ont été récompensé pour cette démarche (trophées RSE). C'est aussi tout le travail effectué par [les vignerons des Côtes-du-Rhône](#) qui se lancent dans l'agroforesterie pour aller vers une culture de la vigne plus respectueuse de l'environnement. Ce rapide (et non exhaustif) tour d'horizon ne serait pas complet sans évoquer la mobilisation de tous les acteurs de la culture qui partout dans le département contribuent à distraire et enrichir nos regards. A l'image du festival « [Court c'est court](#) » qui a donné cette année la parole aux minorités LGBT. Il faut également saluer tout le travail des milliers de bénévoles qui s'investissent dans les associations caritatives et sociales. Sans elles le pays ne pourrait pas fonctionner. En effet, si elles n'existaient pas qui servirait les 171 millions de repas distribués en 2023 par [les restos du cœur](#) ?

Vous l'aurez peut-être remarqué, toutes ses bonnes raisons d'espérer viennent de ceux qui œuvrent au quotidien et qui sont sur le terrain. Il n'appartient qu'à chacun d'entre nous d'y apporter sa contribution et d'amplifier le mouvement. Bonne année à toutes et tous.

---

## **Damien Gilles élu président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône**

Ecrit par le 8 juillet 2026



**Jeudi 21 décembre dernier, les membres du Conseil d'administration du Syndicat des Côtes du Rhône se sont réunis pour élire leur nouveau président. C'est donc Damien Gilles qui endosse désormais ce rôle et succède à Denis Guthmuller, pour un mandat de trois ans.**

Enfant du territoire des Côtes du Rhône, Damien Gilles a 37 ans et il est vigneron à Pont-Saint-Espirit. Après avoir obtenu un BTS agricole viticulture-œnologie à Rodilhan et une licence professionnelle en Agriculture de précision à l'Institut Agro de Montpellier, il débute sa carrière professionnelle en tant que commercial pour du matériel agricole, puis il se forme au poste de seconde d'exploitation dans un domaine viticole en Camargue. C'est en 2011 qu'il rejoint le domaine familiale de 40 hectares.

« L'appellation Côtes du Rhône a besoin d'acteurs qui s'unissent pour défendre ses vignerons, ses produits et son image, a-t-il affirmé lors de son élection. Pour cela, nous devons nous adapter à l'avenir et non l'inverse. Soyons visionnaires, soyons solidaires ! » Damien Gilles souhaite poursuivre les efforts de son prédécesseur Denis Guthmuller, notamment en ce qui concerne le volet régulation, innovation et

Ecrit par le 8 juillet 2026

environnement. « Je crois en l'avenir des Côtes du Rhône, a-t-il ajouté. Nous avons su gérer la nécessité de régulation de l'offre, nous travaillons sur les profils de vins et l'adaptation agroécologique au changement climatique. Je souhaite maintenant accentuer le travail sur certains points du plan stratégique des Côtes du Rhône, et surtout accompagner nos adhérents. »

La feuille de route du nouveau Président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône sera dévoilée en Assemblée générale le 30 janvier 2024.

V.A.

---

## Le vignoble des Côtes du Rhône mis en lumière dans un ouvrage 'Rando-vin'

Ecrit par le 8 juillet 2026



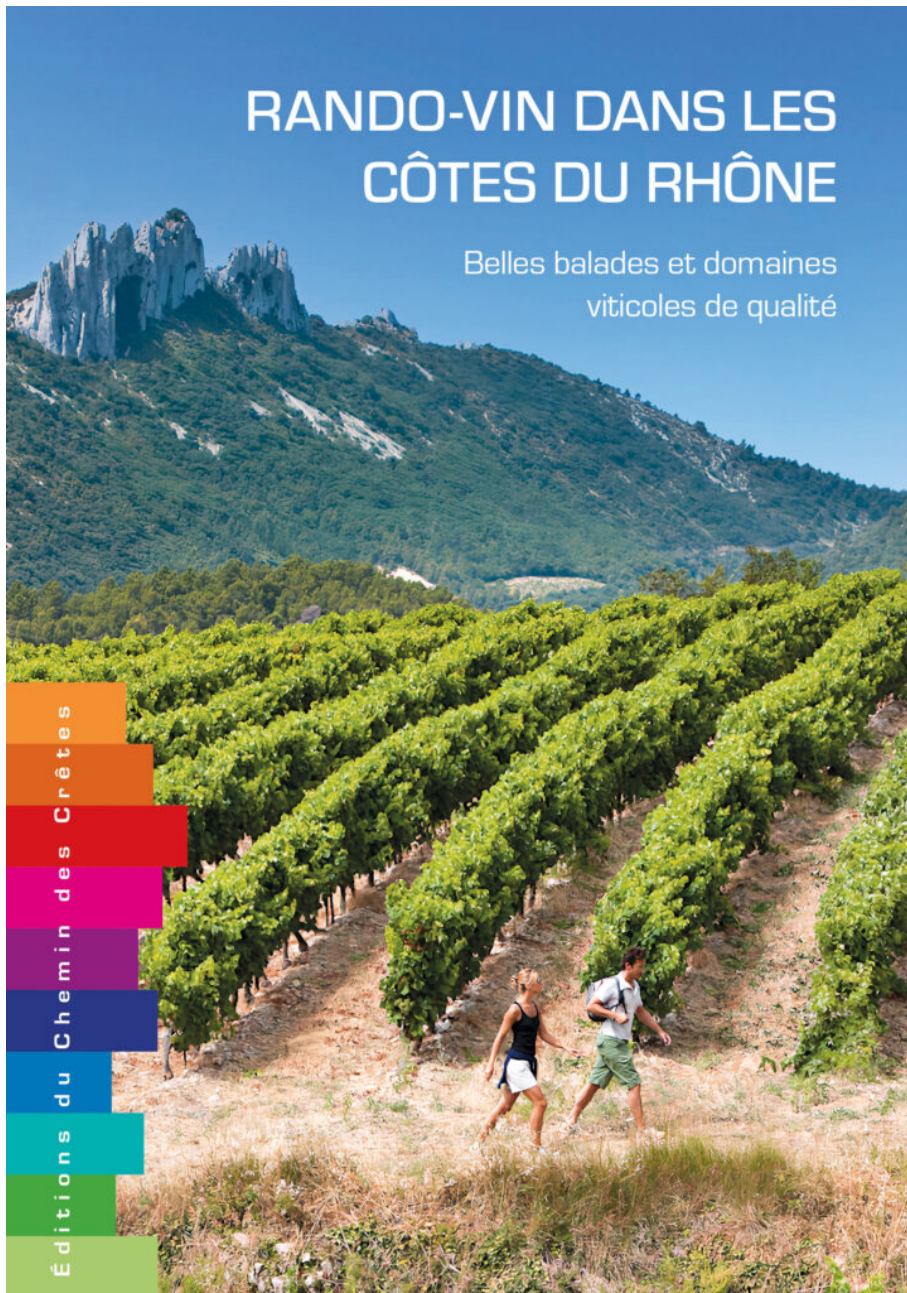
**L'ouvrage *Rando-vin dans les Côtes du Rhône*, sous-titré '*Belles balades et domaines viticoles de qualité*', vient de paraître aux [éditions du Chemin des crêtes](#). Les amateurs de vins et de plein air pourront (re)découvrir le vignoble des Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages autrement pour le prix de 24€.**

Cet ouvrage de 208 pages, une sélection de 38 domaines viticoles est présentée à travers les départements du Rhône, de la Drôme, de l'Ardèche, du Vaucluse et du Gard. Ainsi, 38 itinéraires de randonnées de niveau accessible et cartographiés sont proposés.

L'amour des vignerons pour la terre et leurs pratiques pour préserver la biodiversité seront mises en avant dans ce guide, divisé en trois parties : la cave dégustation, la cave découverte et la cave expérience.

Les 38 destinations suivent la démarche du label 'Rendez-vous Terroirs', mis en place par [Inter Rhône](#), qui assure aux visiteurs une prestation de qualité dans les maisons et domaines, ambassadeurs de leur territoire, à travers leur patrimoine architectural, qui est porteur des valeurs de partage et de convivialité des vignobles des Côtes du Rhône, et invite à la découverte.

Ecrit par le 8 juillet 2026



Ecrit par le 8 juillet 2026

## Côtes du Rhône : les vignobles font de la place pour les arbres et arbustes



**Le [Syndicat des Côtes du Rhône](#) s'engage auprès de l'entreprise [PUR](#), leader dans le domaine du développement basé sur la nature qui aide les entreprises à réduire leurs émissions de carbone, en faveur de l'agroforesterie.**

Le programme 'Ici, on sème', de l'entreprise PUR, vise à reconnecter les entreprises à leurs écosystèmes vitaux notamment en favorisant l'agroforesterie. Ainsi, le Syndicat des Côtes du Rhône s'engage à ce que les arbres et arbustes retrouvent une place dans le vignoble.

Ces plantations auront plusieurs bénéfices dont un côté esthétique, une diversification de la biodiversité, une meilleure gestion de l'eau, une mise en place d'espaces de vies d'auxiliaires de la vigne pour limiter les traitements, mais elles pourront aussi faire office de brise-vent.

La société PUR prend en charge le financement des plants de végétaux, fournitures, ainsi que l'accompagnement en conseils techniques. Ces financements sont issus d'entreprises privées qui souhaitent investir dans des projets environnementaux ou RSE (Responsabilité Sociétale des

Ecrit par le 8 juillet 2026

Entreprises). De son côté, le vigneron doit assurer la préparation du sol, la plantation et l'entretien des plants.

Pour pouvoir candidater, il faut que l'entreprise appartienne à un agriculteur, que le porteur du projet soit actionnaire d'au moins 50% de l'exploitation, que l'entreprise s'engage à planter un minimum de 350 arbres ou arbustes par exploitation, que l'exploitation ait au moins 12 mois d'ancienneté, et que l'exploitant s'engage sur cinq ans. Les premières plantations devraient avoir lieu à l'automne 2024.

Pour candidater, [cliquez ici](#).

V.A.

---

## **Cairanne : à vos marques, prêts, randonnez à travers ce vignoble classé en AOC depuis 2016**

Ecrit par le 8 juillet 2026



**Ce cru des Cotes du Rhône avait déjà inauguré le 2 septembre 2022, au cœur du village, sa 'Maison du Cairanne et son Musée de la Romanité'. Cette fois, ce sont deux parcours à travers vignes qui viennent d'être révélés : le Sentier 'Bouteille' de 6 km qui monte jusqu'au Col du Débat avec vue sur le châteaux de la Drôme et le Sentier 'Magnum' de 10,5 km qui grimpe jusqu'à la Colline du Ventabren et offre un panorama à couper le souffle à 180° sur les Dentelles de Montmirail, le Ventoux et les Alpilles avec un point culminant à 320m.**

« L'aménagement nous a coûté 16 000€, mais le département en a payé 5 000 et la Région Sud 8 000€, lance [Laurent Brusset](#), le président de l'ODG (Organisme de défense et de gestion) du Cairanne. Cette nouveauté entre dans le cadre de notre engagement environnemental, de notre volonté de façonner notre paysage par passion et dévouement. À l'heure de l'agri-bashing où le vigneron est montré du doigt, la viticulture n'est pas seulement une activité, c'est une responsabilité, celle de préserver notre héritage pour les générations à venir. Ici, 35% des vins sont certifiés bio, en biodynamie ou en conversion. Nous avons aussi signé une charte paysagère avec la commune, le Vaucluse et la Région Sud et installé 300 nichoirs à mésanges et gîtes à chauves-souris pour développer et préserver la biodiversité. »

**[Lire également : 'Cairanne : les mésanges et chauves-souris deviennent auxiliaires des vignerons'](#)**

Ecrit par le 8 juillet 2026

Il insiste sur une autre opération qu'il a initiée avec les vignerons de l'AOC, comme [Bruno Boisson](#) et [Yves-Jean Houser](#) : 'Je plante un arbre', 1 000 arbres sont prévus en cinq ans. Tout le monde peut en commander en ligne, ici comme au bout du monde, à New-York ou en Australie. Ces cyprès, pistachiers, amandiers, jujubiers et oliviers proviennent de la pépinière de Jacques Bardouin, à la Brillanne dans les Alpes-de-Haute-Provence. « Nos vignerons les planteront au bord des vignes, en prendront soin, un panneau indiquera le nom du propriétaire et sa géolocalisation grâce au GPS, explique-t-il. Et demain, peut-être, le petit-fils d'un Américain pourra venir le voir à Cairanne ».

Le maire de la commune, Roger Rossin insiste : « La viticulture, c'est la marque de notre terre, de notre histoire, de notre culture. Nous avons intégré notre vignoble dans le PLU (Plan local d'urbanisme) pour qu'on ne construise pas n'importe quoi entre vignes, lavandes, micocouliers et garrigues. Avec ces deux sentiers de randonnée, les visiteurs pourront voir notre village d'en-haut, avec les Dentelles et un horizon à perte de vue. »

Le départ et l'arrivée se font à la Maison du Cairanne où un apéro et une planche de charcuteries et fromages sont proposés après ces 6 et 10,5 km du 'Sentier Bouteille' et du 'Sentier Magnum'. En attendant peut-être un jour les sentiers 'Jéroboam' ou 'Mathusalem' qui eux, frôleront la course endurance à travers vignes, voire le marathon de 42, 195 km... Mais c'est une autre histoire.